

PROCÈS VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 26 SEPTEMBRE 2019

L'an deux mille dix-neuf, le vingt-six du mois de Septembre à vingt heures trente, le Conseil Municipal de Dunière sur Eyrieux dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Monsieur Gérard BROSSE, Maire de la commune de Dunière sur Eyrieux.

Date de convocation : 07.09.2019

PRESENTS : C.FANGET, I.ICARD, J.MAWART, M.PALIX, A.VALETTE, J.CANOSI, S.ROZMANOWSKI, G.BROSSE

ABSENTS ET/OU REPRESENTES : D.BOISSEL, P.MARCOUX

SECRETAIRE DE SEANCE : C.FANGET

1. Approbation du Procès-verbal du Conseil du 09 Juillet 2019

Le procès-verbal du dernier Conseil Municipal a été transmis à chacun des Conseillers Municipaux pour lecture et avis.

Aucune autre observation n'étant faite, il est procédé au vote en Conseil Municipal :

VOTE : POUR : 9 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

2. Délibération portant adoption d'un plan de formation mutualisé

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 portant droits et obligations des fonctionnaires ;

Vu la loi n° 84-594 du 12 juillet 1984 relative à la formation des agents de la fonction publique territoriale et complétant la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale ;

Vu la loi n°2007-209 du 19 février 2007 relative à la Fonction Publique Territoriale ;

Vu le décret n° 2007-1845 du 26 décembre 2007 relatif à la formation professionnelle tout au long de la vie ;

Vu le décret n° 2008-512 du 29 mai 2008 relatif à la formation statutaire obligatoire des fonctionnaires territoriaux ;

Vu l'avis favorable du Comité Technique du Centre de Gestion de l'Ardèche en date du 20 juin 2019 relatif au plan de formation mutualisé.

La loi de 2007 rappelle l'obligation de tout employeur public d'établir un plan annuel ou pluriannuel présenté pour avis au Comité Technique dont dépend la collectivité.

Le CNFPT et le Centre de Gestion de l'Ardèche ont décidé de mettre en œuvre un partenariat pour élaborer un plan de formation mutualisé pour la période 2019-2021 qui donne une priorité à la territorialisation des actions.

Quatre objectifs ont guidé la conduite de ce projet :

- définir un cadre permettant à l'ensemble des agents de satisfaire à leurs obligations statutaires de formation ;
- identifier des besoins de formations les plus pertinents pour favoriser l'accès à la formation des agents des collectivités de moins de 50 agents ;
- anticiper les besoins de compétences et donner les moyens d'un service public efficace prenant en compte l'actualité, l'évolution de l'environnement territorial et des missions assumées par les petites collectivités ;
- accompagner les transformations territoriales et contribuer aux dynamiques de territoire.

Ces propositions d'actions pourront au cours de la période retenue faire l'objet d'adaptations en fonction des besoins plus spécifiques de certains de nos agents. Il sera alors possible de compléter l'actuelle proposition pour l'adapter aux besoins de notre organisation et aux sollicitations de nos personnels.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, approuve le plan de formation mutualisé tel que présenté et annexé à la présente délibération.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

VOTE : POUR : 9 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

3. Délibération modificative – Budget principal

Designation	Dépenses		Recettes	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
FONCTIONNEMENT				
D 673 : Titres annulés (exerc. antér.)		90.00 €		
TOTAL D 67 : Charges exceptionnelles		90.00 €		
R 773 : Mandats annulés (exerc. antérieur)				90.00 €
TOTAL R 77 : Produits exceptionnels				90.00 €
Total		90.00 €		90.00 €
Total General		90.00 €		90.00 €

VOTE : POUR : 9 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

4. Questions diverses

Ont été évoqués les points suivants :

- ✓ Le Repas des aînés prévu le 08 décembre 2019 à la Salle du Moulinage,
- ✓ Les travaux de réfection de chaussée aux hameau Les combes
- ✓ L'opération Brioches - Vente sous le kiosque le samedi 12 octobre
- ✓ Le diagnostic du Parc Incendie
- ✓ Un Point sur les écoles et le SIVU des écoles,
- ✓ Le Spectacle du Camion à histoire le 15 octobre 2019 Place de la salle des fêtes

